

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DE PISSARGEVSKY

Note sur le rapport des salaires des deux sexes

Journal de la société statistique de Paris, tome 52 (1911), p. 294-321

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1911__52_294_0

© Société de statistique de Paris, 1911, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

NOTE SUR LE RAPPORT DES SALAIRES DES DEUX SEXES

I. GÉNÉRALITÉS

L'étude du rapport des salaires touchés par les hommes et les femmes dans les différents pays a fait l'objet de nombreux travaux, mais il est difficile d'en dégager une idée d'ensemble ; il faut, en effet, de longs et fastidieux calculs pour arriver à trouver des éléments de comparaison. Nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'esquisser ce travail en mettant à profit les données fort intéressantes publiées par les divers offices du Travail et notamment par le *Board of Trade* : ce sont les résultats, trop imprécis, malheureusement, dans certains cas, de nos calculs que nous avons réunis dans ce qui va suivre.

a) **Données générales.** — Le plus souvent, les statistiques donnent directement, ou presque directement, les salaires moyens dans chacun des groupes et nous nous bornerons alors à indiquer le rapport des salaires des deux sexes.

Mais, quelquefois, les renseignements sont plus complets : on a, par exemple, la répartition des salariés d'après le montant de leur salaire ; dans ce cas, on peut souvent tirer des conclusions du groupement des salariés, et il importe, pour effectuer des comparaisons utiles, de pouvoir présenter sous une forme analogue les répartitions statistiques.

Lorsque l'on ne possède que les salaires moyens, on ne peut rien inférer de la répartition des ouvriers, car ces salaires moyens auraient pu correspondre à des répartitions extrêmement différentes, soit plus condensées, soit plus divergentes. Or, le plus ou moins de resserrement de salaires autour d'une moyenne est souvent un indice important qu'il convient de ne pas négliger, surtout lorsqu'il s'agit de comparer les salaires des deux sexes.

b) **Salaires moyens et répartition des salariés.** — En général, les données seront présentées sous forme de tableaux qui affecteront la disposition suivante :

Sur H hommes.			Sur F femmes.		
a	gagnent moins de	n^f par jour.	a'	gagnent moins de	n^f
b	— de	n à $n + \alpha$	b'	— de	n' à $n' + \alpha'$
c	— de	$n + \alpha$ à $n + \beta$	c'	— de	$n' + \alpha'$ à $n' + \beta'$
d	— de	$n + \beta$ à $n + \gamma$	d'	— de	$n' + \beta'$ à $n' + \gamma'$
e	— plus de	$n + \gamma$	e'	— plus de	$n' + \gamma'$
$\frac{H}{}$			$\frac{F}{}$		

On peut tout d'abord chercher à déduire de ce tableau un salaire moyen pour l'homme et la femme. Les renseignements sont évidemment incomplets pour obtenir une moyenne réellement exacte, c'est-à-dire égale à la H^{me} partie de la somme des salaires touchés par les H ouvriers. Il manque en effet le total des salaires de chacun des groupes et l'on est réduit à faire des hypothèses.

Pour préciser, prenons un exemple très simple :

Sur 100 ouvriers.			Sur 100 ouvrières.		
10	gagnent	3^f au plus	15	gagnent	2^f au plus
20	— de	3 à 4^f	25	— de	2 à 3^f
30	— de	4 à 5	45	— de	3 à 4
20	— de	5 à 6	10	— de	4 à 5
20	—	6 au moins	5	—	5 au moins

On fera l'hypothèse que, dans chaque groupe, les intéressés gagnent le salaire moyen; et, si, de plus, on connaît les salaires extrêmes, par exemple 2 et 8 pour les hommes, 1 et 6 pour les femmes, on pourra transformer le tableau comme suit :

<i>Sur 100 hommes</i>		<i>Sur 100 femmes</i>	
10 gagnent	2 ^f 50	15 gagnent	1 ^f 50
20 —	3 50	25 —	2 50
30 —	4 50	45 —	3 50
20 —	5 50	10 —	4 50
20 —	7 00	5 —	5 50

Du tableau précédent, on déduit les salaires moyens :

$$\frac{10 \times 2,50 + 20 \times 3,50 + 30 \times 4,50 + 20 \times 5,50 + 20 \times 7}{100} = 4,80$$

pour les hommes, et :

$$\frac{15 \times 1,50 + 25 \times 2,50 + 45 \times 3,50 + 10 \times 4,50 + 5 \times 5,50}{100} = 3,15$$

pour les femmes, soit un rapport de 66 %.

Pour montrer l'influence des données primitives, il suffit de condenser le tableau comme suit :

<i>Sur 100 femmes :</i>			
15 gagnent moins de	2 ^f , soit	1 ^f 50	
80 — de	2 à 5, soit	3 50	
5 — plus de	5, soit	5 50	

le salaire moyen est égal à :

$$\frac{15 \times 1,5 + 80 \times 3,5 + 5 \times 5,5}{100} = 3,30$$

soit environ 5 % de plus et le rapport au salaire de l'homme devient 69 % au lieu de 66 %.

Si l'intervalle des salaires est suffisamment resserré, on arrive à calculer des moyennes très approchées. Ce cas s'est présenté pour les calculs relatifs au Danemark dont nous possédions à la fois une répartition des salaires par valeur de salaire, et le salaire moyen déterminé directement.

Le tableau suivant donne, pour ce pays, la comparaison du salaire calculé comme il vient d'être indiqué, et du salaire moyen réel :

	Capitale	Villes	Campagnes	Ensemble
<i>Ouvriers qualifiés</i>				
Salaires calculés	6 ^f 74	5 ^f 25	4 ^f 67	5 ^f 85
Salaires réels	6 69	5 25	4 63	5 81
<i>Ouvriers non qualifiés</i>				
Salaires calculés	5 35	4 52	4 20	4 70
Salaires réels	5 39	4 49	4 17	4 70
<i>Ouvrières</i>				
Salaires calculés	2 88	2 40	2 73	2 71
Salaires réels	2 89	2 39	2 71	2 71

Les différences sont très minimes; mais malheureusement de pareilles coïncidences sont assez rares; elles sont dues d'ailleurs, pour le Danemark, à la faible variation

des arguments, intervalles de salaires, dans les données relatives à la répartition des salariés.

On voit ainsi l'importance d'une répartition aussi détaillée que possible des salaires successifs, surtout lorsqu'il s'agit de calculer ensuite des salaires moyens.

c) **Méthode de Bowley.** — Dans son rapport à la XII^e session de l'Institut international de Statistique, M. BOWLEY, tout en insistant sur la nécessité de posséder deux données (une moyenne et la dispersion autour de cette moyenne), pour la comparaison internationale des salaires, a préconisé l'emploi d'un salaire médian, c'est-à-dire du salaire de l'homme qui se trouve au milieu de l'ensemble des salariés considérés. Il a montré que, pour obtenir ce salaire, il n'était pas besoin d'avoir le relevé complet des sommes touchées, mais qu'il suffisait de savoir qu'un grand nombre d'ouvriers, sur l'ensemble, recevaient un salaire au-dessus — ou au-dessous — de ce salaire médian.

Comme notre but est bien plus la comparaison, par pays, des salaires touchés par les deux sexes, que des comparaisons internationales, il ne paraît pas que la méthode intéressante proposée par M. BOWLEY puisse avoir de réels avantages.

d) **Méthode graphique.** — Nous emploierons surtout, dans la suite, le tracé graphique et il nous a paru utile de préciser tout d'abord l'emploi de cette méthode.

La première idée qui vient à l'esprit consiste à porter en abscisses les salaires moyens et en ordonnées les nombres d'ouvriers correspondants (fig. 1) :

Répartition de 100 salariés d'après leurs salaires

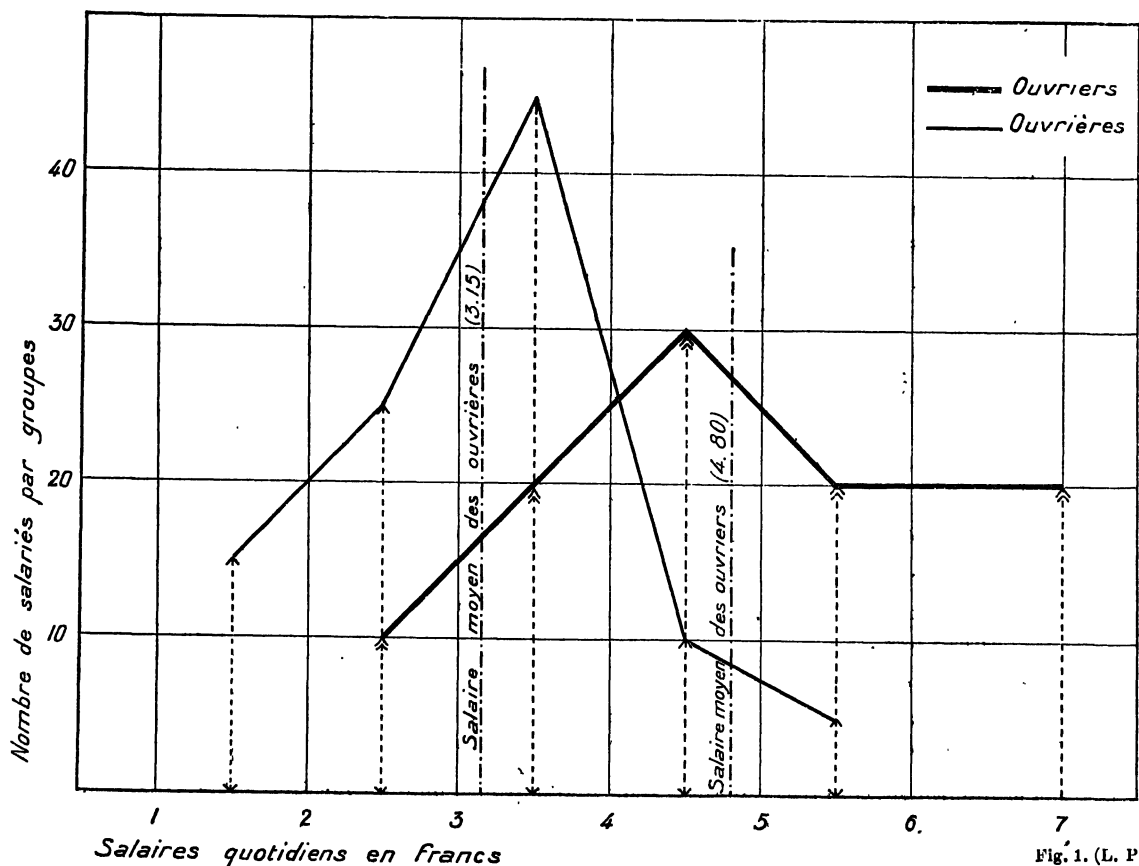


Fig. 1. (L. P.)

On obtient ainsi une suite de points qui ne peuvent être réunis par une courbe, car dans l'intervalle de deux de ces points, une abscisse ne pourrait rien représenter ; que signifierait en effet la valeur 25 % correspondant à 4 francs ?

Le tracé rectiligne qui réunit les points n'a d'autre intérêt que de permettre à l'œil de suivre les diverses valeurs, mais on a tellement l'habitude du continu que la transformation en courbe se fait inconsciemment.

Pour bien montrer l'inconvénient de cette représentation graphique, appliquée sans précaution, supposons que nous ayons les deux répartitions suivantes :

15 ouvriers gagnent 1 ^f 50. . .	22 ^f 50	15 ouvrières gagnent 1 ^f 50. . .	22 ^f 50
25 — 2 50. . .	62 50	6 — 2 00. . .	12 00
45 — 3 50. . .	157 50	19 — 2 50. . .	47 50
10 — 4 50. . .	45 00	8 — 3 00. . .	24 00
5 — 5 50. . .	27 50	26 — 3 50. . .	91 00
100	315 00	11 — 4 00. . .	44 00
		7 — 4 50. . .	31 50
		3 — 5 00. . .	15 00
		5 — 5 50. . .	27 50
		100	315 00

On obtient, en joignant les points représentatifs, deux lignes brisées A, B, C, D, E, et A, α , B', β , C', γ , D', δ , E ne paraissant guère avoir d'analogie et qui, cependant, représentent les mêmes salariés groupés différemment (fig. 2).

Comparaison de deux groupes de salariés ayant même salaire moyen

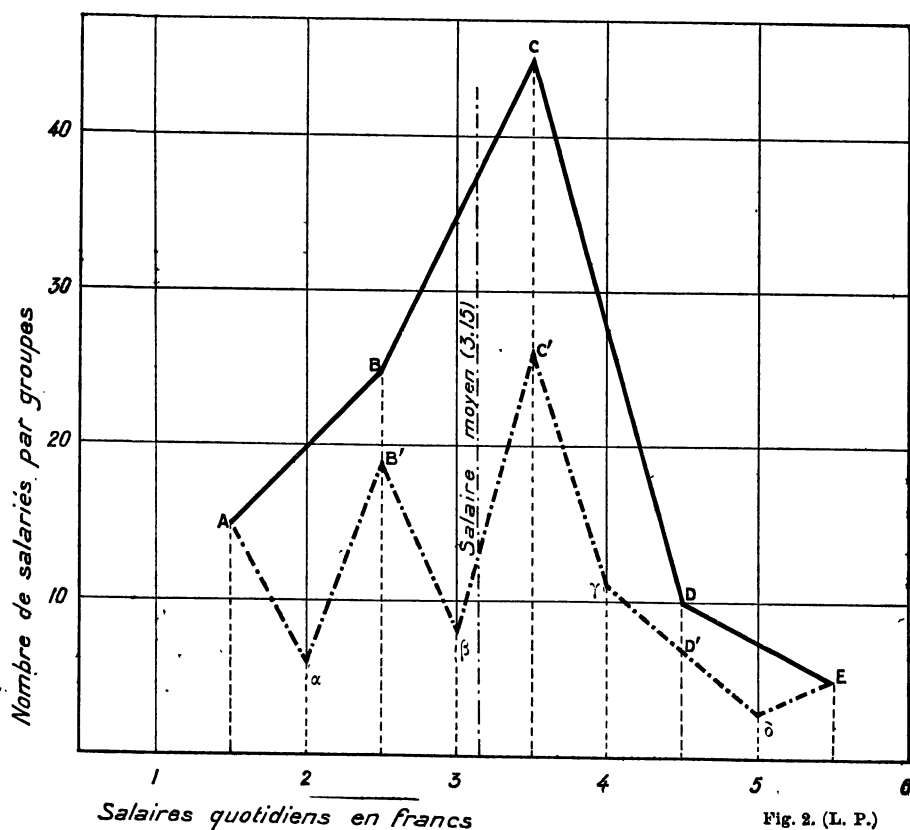


Fig. 2. (L. P.)

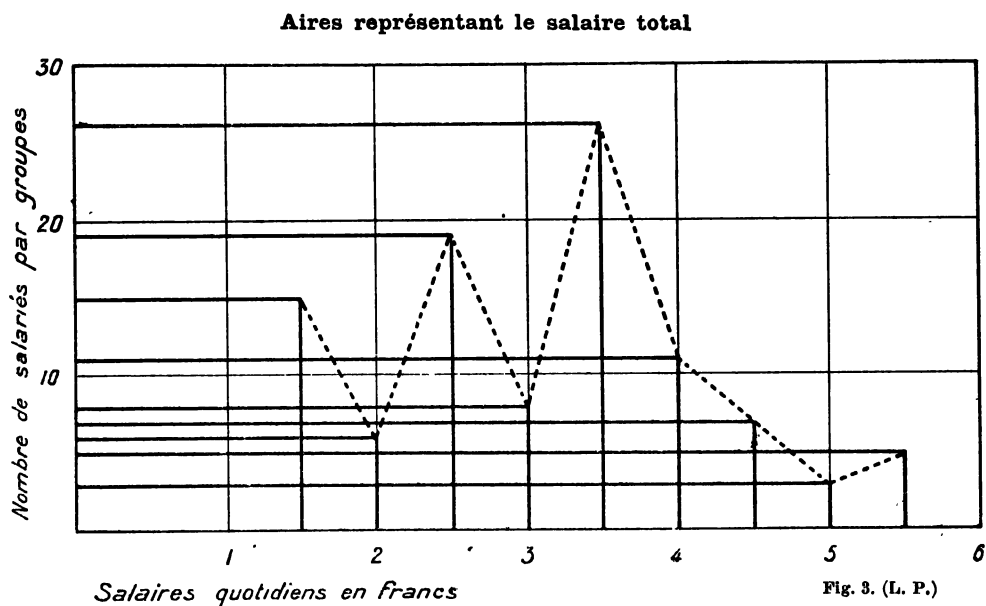
Le total des ordonnées correspondant aux divers points A, B... E et A, α , B', etc... E est égal à 100 dans les deux cas ; or, il est évident que si l'on présentait ces deux graphiques séparément, on ne verrait aucunement leur identité.

La raison de cette interprétation est due à l'argument, différence des salaires de base, et la conclusion est que ces arguments doivent être identiques pour que l'on puisse établir une comparaison.

L'exemple précédent montre l'erreur que l'on commettrait en transformant les lignes brisées en courbe.

Enfin, on a l'habitude de se demander la signification de l'aire comprise entre la courbe et l'axe des x : il est facile de la calculer et de constater que plus les ordonnées des extrémités seront petites et plus la valeur de l'aire se rapprochera de 100, c'est-à-dire du nombre total d'ouvriers ; il n'y a donc aucune interprétation à donner à cette surface.

Pour obtenir une signification satisfaisante, il faudrait en effet se figurer dans le graphique les divers rectangles ayant pour bases les distances à l'origine aux points fixant chacun des salaires, et pour hauteurs les nombres d'ouvriers correspondants (Voir fig. 3).



La somme des surfaces de ces rectangles représenterait le total des salaires payés, mais cette représentation est difficile à saisir.

Ainsi, la construction du graphique des répartitions de salaires avec les salaires pour abscisses et les nombres d'ouvriers pour ordonnées ne peut donner des résultats comparables, que si l'intervalle de salaires est le même dans toutes les répartitions — il serait même nécessaire que cet intervalle fût assez faible, un quart de franc, par exemple — ; ces conditions sont rarement remplies dans les statistiques publiées.

De plus, la transformation de la ligne brisée en courbe continue, pour satisfaire notre besoin inconscient de continuité, ne présente aucune utilité au point de vue de l'intégration que l'on fait également par habitude.

En somme cette représentation ne donne pas les résultats que l'on pouvait attendre, parce que le salaire x intervient directement dans des opérations arithmétiques avec l'ordonnée y , puisque l'on est amené à former les sommes des produits xy pour arriver à la notion du salaire moyen.

Il n'en est pas de même, lorsque l'abscisse représente une quantité autre que des salaires, par exemple des âges qui n'ont évidemment pas à intervenir dans des produits comme ci-dessus, et les travaux de PALIN ELDERTON (1) ont montré le parti que l'on pouvait tirer d'une représentation graphique aussi simple.

Pour mettre en évidence les « poids » des salaires afférents à chaque groupe on peut procéder comme suit : les abscisses sont toujours les valeurs successives des salaires en francs, mais les ordonnées représentent les salaires totaux pour chaque groupe d'après le tableau ci-après :

Ouvriers				Ouvrières			
Nombre	Gains extrêmes	Salaires moyens	Produits	Nombre	Gains extrêmes	Salaires moyens	Produits
10	2 à 3 ^f	2 ^f 50	25 ^f	15	1 à 2 ^f	1 ^f 50	22 ^f 50
20	3 à 4	3 50	70	25	2 à 3	2 50	62 50
30	4 à 5	4 50	135	45	3 à 4	3 50	157 50
20	5 à 6	5 50	110	10	4 à 5	4 50	45 00
20	6 à 8	7 00	140	5	5 à 6	5 50	27 50
100			480	100			315 00

Le graphique se présente ainsi :

Représentation proposée et transformation en courbe continue

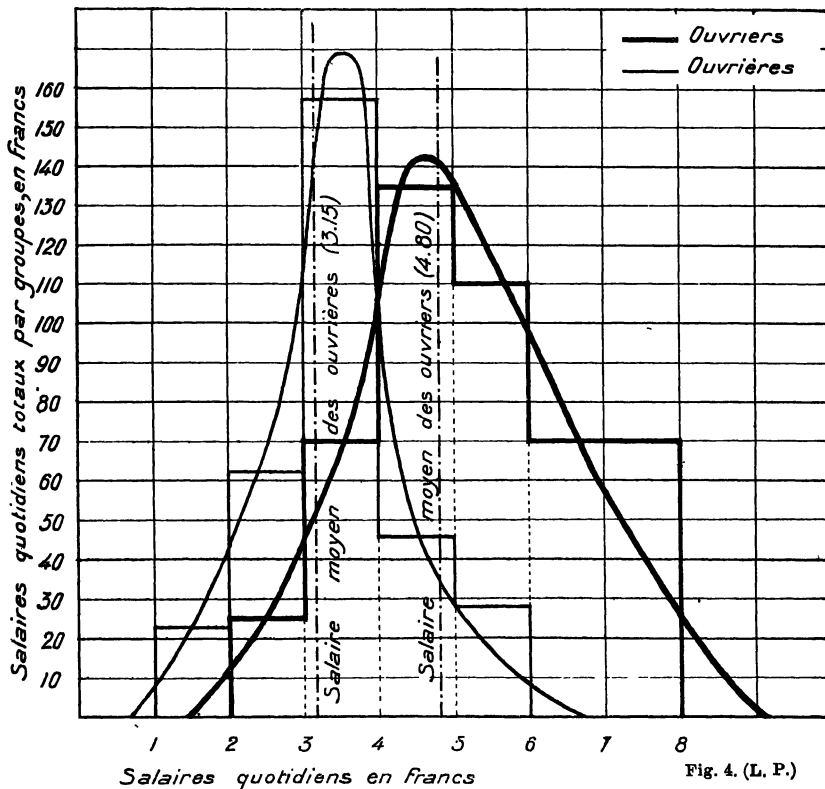


Fig. 4. (L. P.)

(1) Frequency curves and correlation.

Si l'on considère le rectangle construit sur l'intervalle 4-5, et dont l'abscisse est 135, on voit que les 30 ouvriers qui gagnent entre 4 et 5 francs touchent 135 francs. Si l'on avait les salaires réellement touchés par ces 30 ouvriers, la représentation pourrait se faire exactement, tandis qu'elle n'est qu'approchée. L'aire totale des rectangles est égale à l'ensemble des salaires touchés par les 100 ouvriers.

Cette représentation parle déjà aux yeux d'une manière très claire, mais on peut alors se demander si les comparaisons de ces divers graphiques seraient facilitées par une transformation des lignes brisées en une courbe continue — la comparaison des salaires se ferait non seulement à l'aide des salaires moyens, mais encore par l'aspect des surfaces qui donnerait des indications sur le groupement des salaires autour de la moyenne (Voir fig. 4).

Comme on connaît en général les salaires limites on peut faire l'ajustement de la courbe d'une manière suffisamment exacte. On voit que si l'on découpe un rectangle construit sur l'élément Δ , correspondant aux salaires s et $s + \Delta$, il donne le total des salaires payés aux ouvriers dont le salaire est $s + \frac{\Delta}{2}$ et dont le nombre est égal à $\left(\frac{\text{surface}}{s + \frac{\Delta}{2}} \right)$.

Lors de la transformation en une ligne continue, il faut s'attacher à dessiner la courbe de telle manière que la surface curviligne limitée par les deux ordonnées consécutives, l'axe des x et la courbe soit équivalente au rectangle dont la surface a été calculée directement.

Cependant, il ne faut pas s'astreindre à une identité, car on doit se rappeler que les surfaces des rectangles ne sont que des approximations — on peut d'ailleurs poser les limites maximum et minimum que l'on ne doit pas dépasser et cela est utile lorsque la ligne brisée présente deux maximums.

Vers les extrémités, on peut étendre la courbe un peu en deçà et au delà.

L'ajustement est assez délicat, mais il est absolument nécessaire d'y procéder pour obtenir des graphiques réellement comparables.

La vérification peut se faire en décomposant l'aire totale par des parallèles à l'axe des x assez rapprochées pour que les surfaces obtenues soient assimilables à des trapèzes.

Ainsi, pour la figure 4, on calcule la surface comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Ouvriers.} \quad & 76 + 2(58 + 46 + 36 + 27 + 20 + 13) + 4 = 80 + 2 \times 200 = 480 \\ \text{Ouvrières} \quad & 60 + 2(38 + 26 + 19 + 14 + 11 + 9 + 7) + 5 + 2 = 67 + 2 \times 124 \\ & = 67 + 248 = 315 \end{aligned}$$

e) **Critique de la méthode de représentation adoptée.** — En somme, cette représentation tend à remplacer la répartition primitive par une répartition uniforme des ouvriers sur l'échelle des salaires; il faut convenir que cette répartition uniforme n'est pas exacte, car les salaires varient généralement par fractions déterminées d'un nombre rond de centimes (pfennigs, deniers, etc...); par exemple, s'il s'agit de salaires quotidiens, la fraction la plus ordinairement employée est le $\frac{1}{4}$ de franc; ainsi dans ce dernier cas, se servir du graphique pour trouver le nombre des ouvriers gagnant de 4 francs à 4'10 est un non-sens que l'on évitera si l'on connaît la graduation normale de l'échelle des salaires dans l'industrie considérée.

La méthode ci-dessus conduit à des comparaisons très simples lorsque les variations de salaires sont exprimées en francs ; le problème est un peu plus complexe lorsque les salaires sont exprimés en une autre monnaie, mais on conçoit qu'il suffit de construire le graphique à l'aide de la monnaie étrangère, et de graduer ensuite les abscisses et les ordonnées en francs.

Dans les figures qui suivront, nous avons fait d'abord cette graduation afin de rendre possible la comparaison immédiate des courbes et des surfaces qui représenteront toujours le salaire total payé en francs à un groupe de 100 personnes ; il suffit donc de découper les aires comprises entre la courbe et l'axe des abscisses pour avoir immédiatement des nombres proportionnels aux salaires moyens. La vue seule de ces surfaces permet d'effectuer des comparaisons utiles.

Nous avons adopté les échelles suivantes :

abscisses : 1 centimètre pour 1 franc de salaire quotidien par individu ;

ordonnées : 5 centimètres pour 100 francs de salaire quotidien par groupes.

II. STATISTIQUE DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE

Rappelons tout d'abord quelques nombres concernant la comparaison de la population active par sexe.

On trouve à cet égard des renseignements assez complets, soit dans le tome IV du recensement général de la population française en 1901, soit dans le quatorzième rapport sur le travail à l'étranger, publié, en 1911, par le *Board of Trade*.

Le tableau ci-après résume ces renseignements (1) :

	Nombre en milliers			Pourcentage	
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
France	12.909	6.804	19.713	65	35
Empire allemand	18.599	9.493	28.092	66	34
Autriche-Hongrie	13.858	8.246	22.104	63	37
Italie	10.988	5.284	16.272	68	32
Belgique.	2.259	931	3.190	71	29
États-Unis.	23.958	5.329	29.287	82	18
Royaume-Uni.	12.952	5.309	18.261	71	29
Danemark	753	360	1.113	68	32
Norvège.	601	355	956	63	37
Finlande.	490	178	668	73	27
Suède	1.423	551	1.974	72	28
Russie d'Europe	18.897	4.276	23.173	82	18
Pays-Bas	1.490	433	1.923	78	23
	119.177	47.549	166.726	71	29

On peut donc dire qu'en moyenne sur 10 travailleurs il y a 3 femmes et 7 hommes.

D'autres statistiques ont été faites et nous pouvons citer notamment les chiffres donnés par M. Lucien March pour diverses industries.

(1) On trouve dans la troisième partie du tome I des *Résultats statistiques du recensement général de la France effectué le 4 mars 1906* des renseignements plus récents savoir :

France (1906).	13.028	7.693	20.721	63	37
Empire allemand (1907).	18.621	9.578	28.199	66	34
Danemark (1906)	759	291	1.050	72	28
Suisse (1905).	1.132	725	1.857	61	39

Proportion de femmes pour 100 hommes

	Allemagne	Belgique	France
Mines	3	7	3
Alimentation	13	7	22
Produits chimiques.	46	25	40
Polygraphie.	24	8	24
Textile, vêtements	114	194	256
Cuir et peaux	7	19	16
Bois.	3	3	5
Métaux	5	5	7
Bâtiment.	3	8	1
Céramique	24	18	18
Moyenne.	25	33	51
Soit.	1 femme sur 5 travailleurs	1 femme sur 4 travailleurs	1 femme sur 3 travailleurs

Les chiffres de ce dernier tableau diffèrent de ceux du tableau général précédent, mais il convient de faire observer qu'ils ne se rapportent qu'à des groupes industriels et non à l'ensemble de la population active.

Rappelons, enfin, qu'en moyenne, sur 100 femmes en âge de travailler (15-60 ans), 45 sont célibataires, veuves ou divorcées et 55 sont mariées. Cette proportion est peu variable suivant les pays, ainsi que le prouvent les statistiques publiées en 1904 par la Statistique générale de la France.

Le recensement professionnel de la France en 1906 a montré que sur 100 femmes appartenant à la population active, 53 sont célibataires, veuves ou divorcées, et 47 sont mariées.

De telle sorte que l'on peut dire qu'en France, sur 100 femmes en âge de travailler : 57 travaillent dont 29 célibataires, veuves ou divorcées et 28 mariées ; 43 n'ont pas d'occupation dont 16 célibataires, veuves ou divorcées et 27 mariées ; c'est-à-dire que 50 % des femmes mariées travaillent, tandis que 66 % des célibataires, veuves ou divorcées doivent chercher un gain.

III. STATISTIQUE DES SALAIRES

La comparaison des salaires des deux sexes est surtout intéressante lorsque les travaux sont identiques, ce qui permet de se rendre compte de la variation qui résulte du remplacement progressif de la main d'œuvre masculine par la main d'œuvre féminine ; mais la comparaison présente encore un certain intérêt lorsque le nombre de recensés comprend des personnes de diverses professions : on peut alors avoir un aperçu de la situation respective de l'homme et de la femme dans la vie économique.

Nous avons cherché à extraire des renseignements statistiques publiés soit par le *Board of Trade*, soit par les différents offices du travail étrangers, des moyennes que nous pouvons considérer comme inédites, puisque nous avons effectué les divers calculs assez pénibles qui nous ont permis de les établir.

Tous les salaires ont été uniformément évalués en francs, d'après les changes fixes des valeurs monétaires légales.

Empire Russe

Les statistiques relatives aux salaires des paysans tiennent compte de la nature et de la culture des terres et distinguent deux cas, suivant que l'on y comprend ou non la nourriture et le logement.

Le tableau suivant résume les rapports des salaires des deux sexes d'après l'ouvrage de Mendeléef : *K Posnianiou Rossi*.

		Rapports pour 100 du salaire de la femme à celui de l'homme		
		Semences de printemps	Foin	Moissons de céréales
Terres noires.....	Avec nourriture et logement.	62	54	68
	Sans — — — — —	62	59	68
Terres ordinaires.	Avec nourriture et logement.	59	62	68
	Sans — — — — —	62	62	68

Le salaire moyen quotidien de l'homme ressort à 1'74 contre 1'09 pour la femme (soit 63 %) dans les terres noires et à 1'89 contre 1'20 (soit 64 %) dans les autres terres. Les salaires sont plus élevés dans la zone du nord de la Russie, mais le rapport entre les sommes reçues par les ouvriers des deux sexes reste sensiblement le même.

La moyenne des gains quotidiens dans les textiles en Finlande (1) ressort à 4'13 pour l'homme et 2'55 pour la femme, soit un rapport de 62 %. Le nombre d'observations est trop faible (515 hommes et 2.792 femmes) pour que l'on puisse construire un graphique de dispersion des salaires autour de ces moyennes ; on constate seulement que les femmes paraissent très groupées, parce qu'elles sont probablement spécialisées dans certains travaux, tandis que les hommes sont largement répartis, ce qui peut provenir de différences de productivité dues à l'âge ; malheureusement, les statistiques ne donnent aucun renseignement à ce sujet.

On possède également les chiffres des salaires annuels relatifs à 935 hommes et 542 femmes employés dans la boulangerie ; ces nombres ne permettent pas d'établir un graphique de répartition. La moyenne du gain quotidien ressort à 3'84 pour l'homme et à 2'39 pour la femme, soit un rapport de 62 %.

Il y a une analogie de répartition des femmes dans les textiles et dans la boulangerie, tandis qu'au contraire les répartitions relatives aux hommes sont très différentes, les salaires de la boulangerie étant moins étendus que dans les textiles.

Danemark

Les statistiques relatives au Danemark proviennent de *Danmarks Haandvaerk og industri ifølge taellingen den 12 juni 1906* (Métiers et industries du Danemark d'après le recensement du 12 juin 1906).

Dans le chapitre IX on trouve quelques détails sur la répartition de la population active, qui comprend 315.219 personnes, soit 246.122 hommes (78 %) et 69.097 femmes (22 %).

Un résultat intéressant de l'enquête est relatif à la répartition des ouvriers par sexe et suivant l'étendue de l'entreprise.

(1) *Undersökning af Bagareyrket* (SNELLMAN).

Sur 206.592 observations comprenant 158.975 hommes et 47.617 femmes, on trouve 107.635 salariés (88.107 hommes et 19.528 femmes) employés dans des entreprises de moins de 20 ouvriers et 98.957 salariés (70.868 hommes et 28.089 femmes) employés dans des entreprises comprenant 21 ouvriers au moins.

DANEMARK. — Salaires dans la capitale

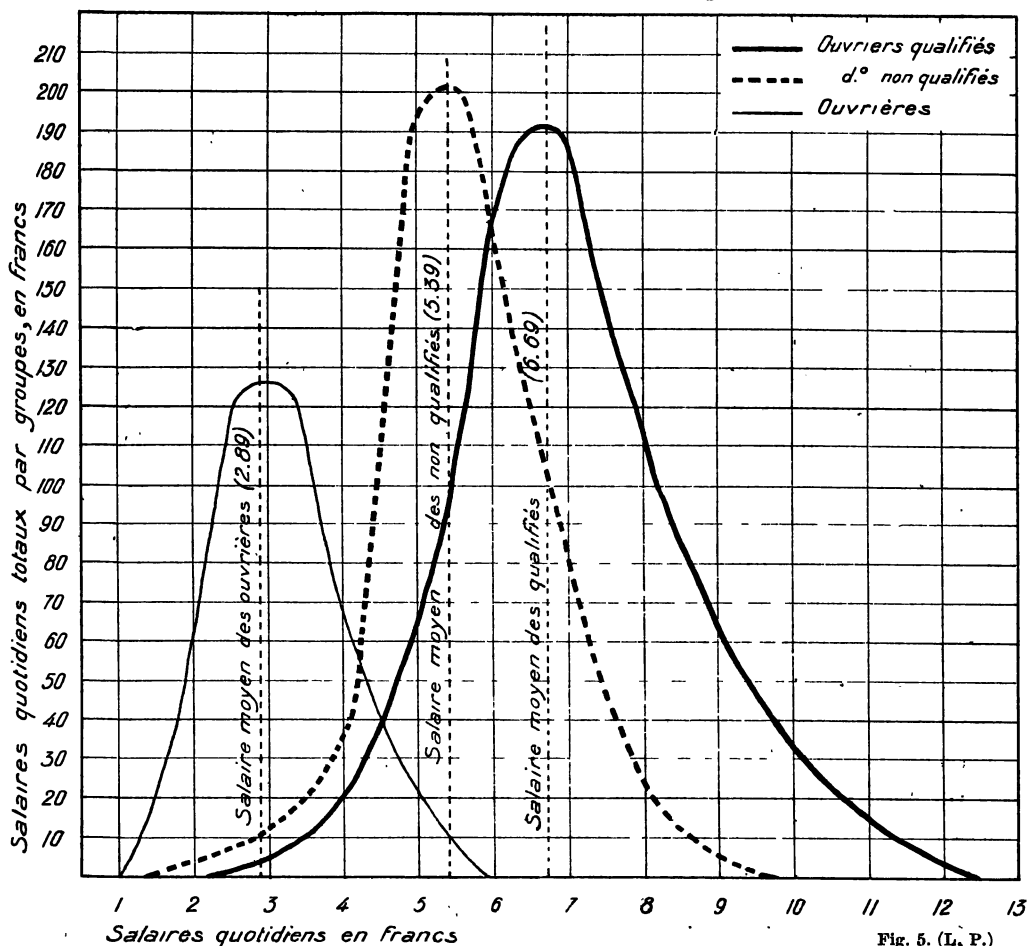


Fig. 5. (L. P.)

Ces chiffres prouvent que les femmes sont attachées à des entreprises importantes (les filatures entre autres).

En somme, sur 100 travailleurs appartenant à des entreprises de moins de 20 ouvriers, il y a 82 hommes et 18 femmes, tandis que sur 100 travailleurs appartenant à des entreprises plus nombreuses, il y a 72 hommes et 28 femmes.

Si l'on compare les recensements professionnels de 1897 et de 1906, on constate que le nombre des femmes augmente sensiblement :

Sur 100 travailleurs en 1897 on comptait 79 hommes et 21 femmes, sur 100 travailleurs en 1906 on comptait 77 hommes et 23 femmes.

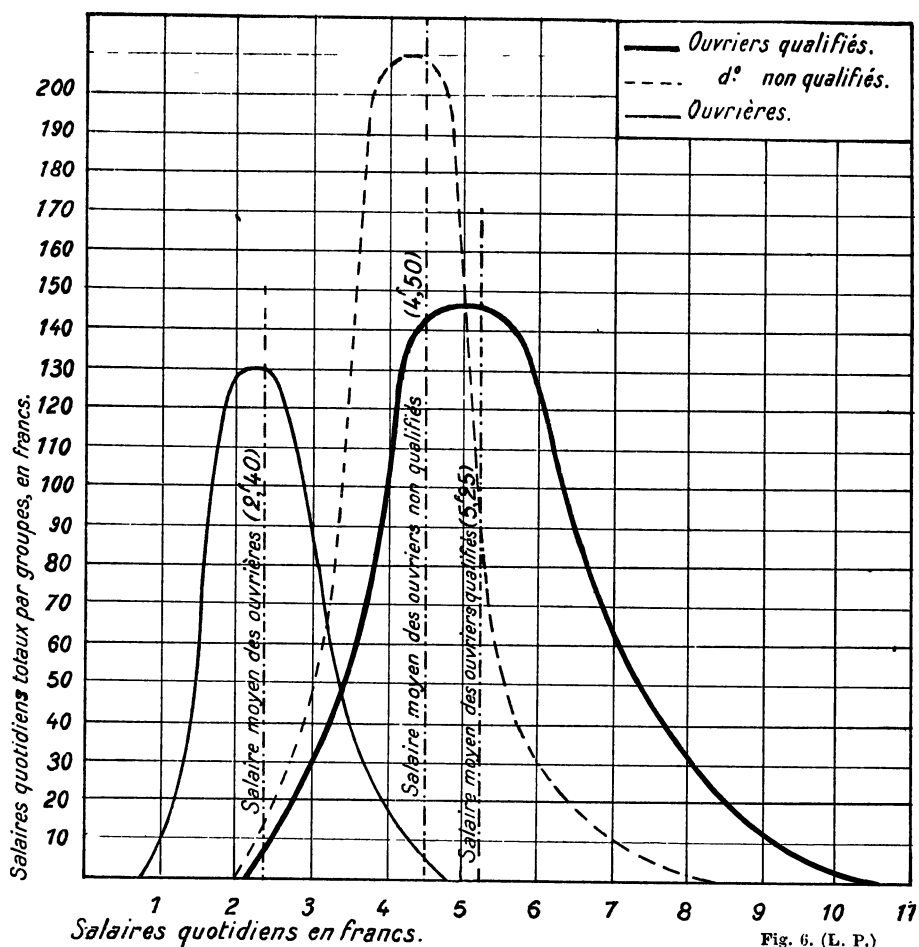
L'augmentation porte surtout sur des industries qui permettent le remplacement de la main-d'œuvre masculine par la main-d'œuvre féminine à cause du développement du machinisme ; citons notamment : fabriques de cartonnage, établissements photographiques, fabriques d'objets de toilette, porcelaineries, faïenceries, broseries, corderie. Il y a diminution dans les laiteries.

Nous avons trouvé un renseignement fort important relativement à l'état civil des femmes.

Sur 100 femmes en âge de travailler :

33 sont occupées par l'industrie, dont 24 célibataires et 9 mariées ; 67 ne sont pas occupées par l'industrie, dont 24 célibataires et 43 mariées, c'est-à-dire que les célibataires sont affectées par moitié aux entreprises industrielles, tandis qu'il n'y a pas 20 % de femmes mariées qui vont à l'usine ou à la fabrique.

DANEMARK. — Salaires dans les villes de province



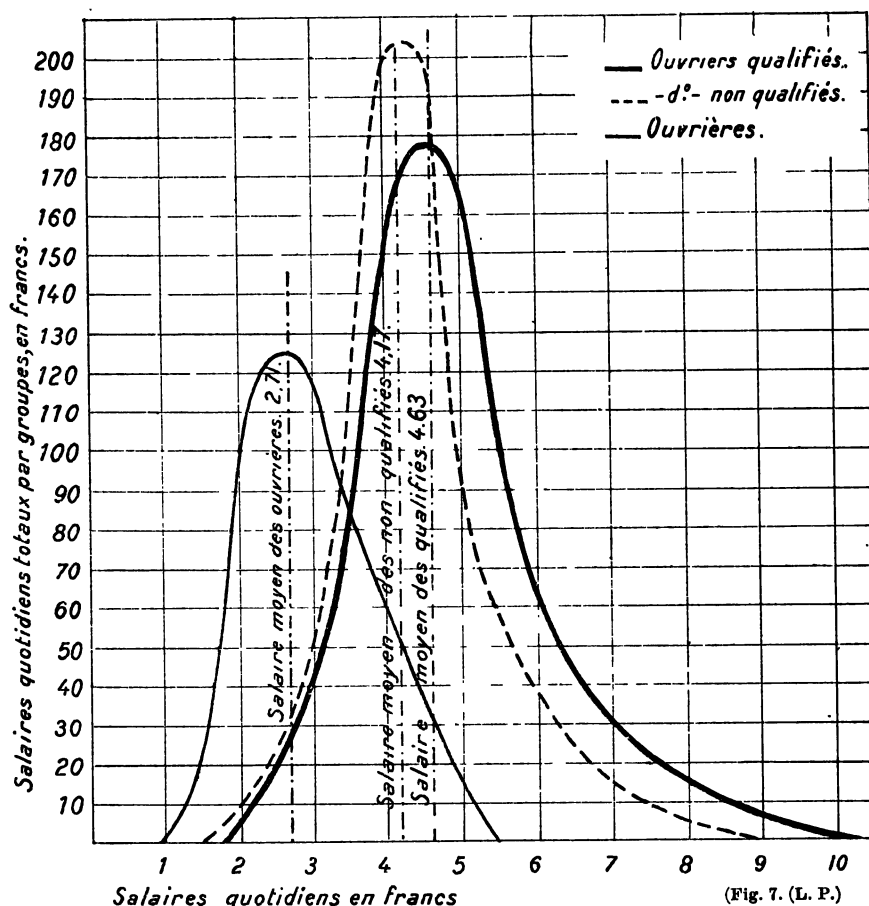
Le recensement professionnel du 12 juin 1906 a également permis de recueillir des renseignements sur le salaire des différentes industries d'après les livres de salaires des patrons. Cette enquête a porté sur 83.000 ouvriers, c'est-à-dire environ 40 % de la force ouvrière de l'industrie.

La statistique donne la décomposition en : a) contremaîtres, b) ouvriers, c) apprentis, d) ouvriers non qualifiés, e) garçons ouvriers (aides), f) ouvrières adultes et g) enfants.

Nous n'avons retenu pour l'étude qui nous occupe que les groupes b, d et f, mais nous avons pensé qu'il serait utile de donner le détail par capitale, villes de province, communes rurales et ensemble.

Ce sont les résultats des calculs effectués que nous indiquons dans les quatre graphiques ci-joints (fig. 5, 6, 7, 8), qui suivent la variation des salaires d'une manière très rapprochée, en raison des renseignements détaillés que donnent les tableaux statistiques sur la variation des salaires : l'argument est en effet de 2 couronnes (2^f 78) par semaine, soit un peu moins de 50 centimes par jour.

DANEMARK. — Salaires dans les campagnes



Si l'on compare les salaires moyens généraux relatifs aux industries qui occupent concurremment les hommes et les femmes, on trouve les chiffres suivants :

	Hommes	Femmes	Rapports
Tabacs	4 ^f 03	2 ^f 62	65 %
Imprimerie.	6 83	2 74	40
Chaussures.	4 78	2 51	53

Tandis que pour l'ensemble des industries on trouverait :

Qualifiés	5 ^f 77	Femmes. . .	2 ^f 69	soit {	47 % 58
Non qualifiés	4 67				

Les statistiques du Danemark fournissent également des renseignements sur la variation du salaire par âge, mais, malheureusement, sans tenir compte du sexe.

Il nous suffit de noter la croissance du salaire jusque vers 30 à 40 ans, et sa décroissance ensuite.

Le tome XX de la 4^e série de *Statistiske meddelelser* donne les salaires des ouvriers de l'agriculture en 1905.

DANEMARK. -- Salaires d'ensemble

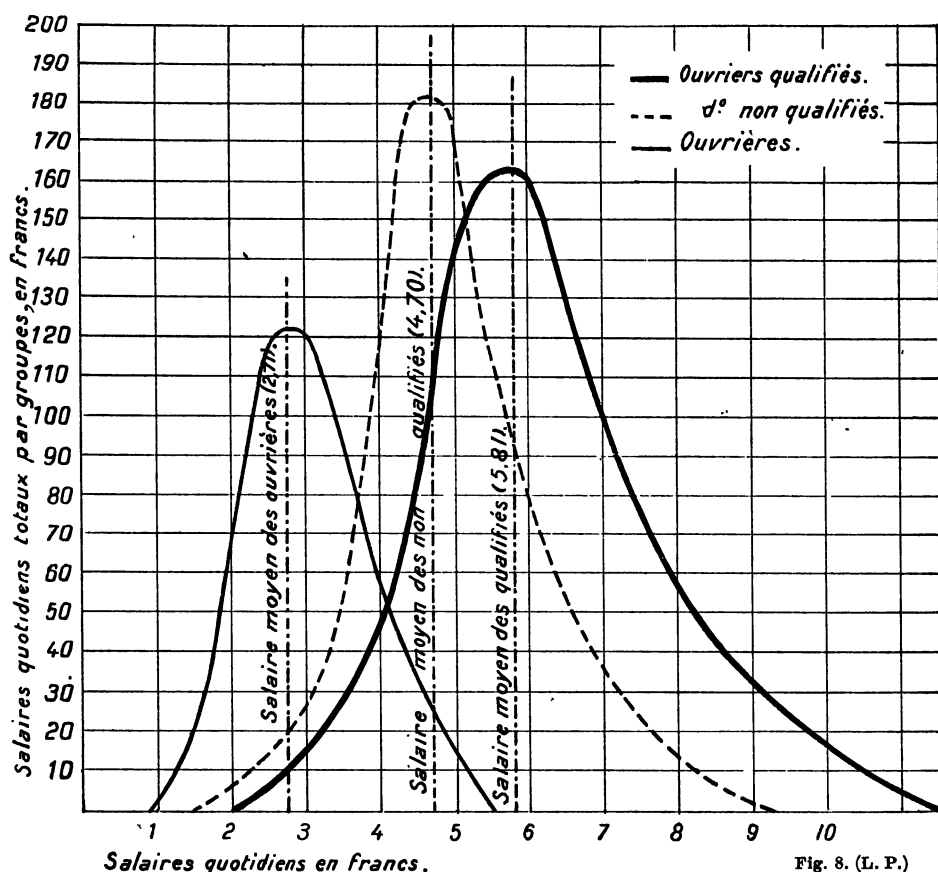


Fig. 8. (L. P.)

Les salaires quotidiens des paysans sont :

	Hommes	Femmes	Rapports
Avec nourriture.	2 ^f 13	1 ^f 43	67 %
Sans nourriture.	2 99	2 12	71

Ces proportions se maintiennent sensiblement les mêmes, si l'on distingue les employés réguliers des accidentels ; on trouve en effet les rapports suivants :

	Réguliers	Accidentels
Avec nourriture.	70 %	64 %
Sans nourriture.	73	68

Si l'on compare enfin la variation du taux des salaires des domestiques de ferme depuis 1872, on obtient le graphique suivant :

DANEMARK

Variation des salaires des domestiques de ferme

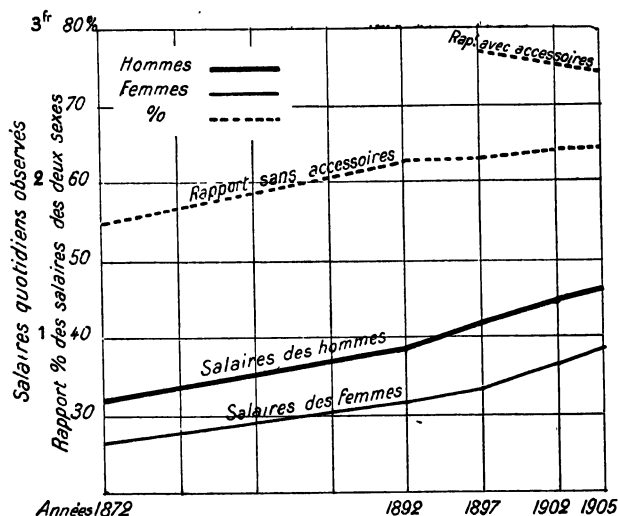


Fig. 9. (L. P.)

Nous avons indiqué de plus dans ce graphique, pour les deux années 1897 et 1905, la valeur totale des gages, y compris l'estimation du logement et de la nourriture.

On voit très nettement une augmentation importante du rapport des salaires des deux sexes qui passe de 55 % en 1872 à 64 % à partir de 1892.

Si l'on comparait les salaires de 1897 et 1905 en y comprenant la nourriture et le logement, les rapports passeraient à 77 % en 1897 et 75 % en 1905.

Ces enquêtes donnent des renseignements non seulement sur les salaires, mais sur l'évaluation du coût de la vie pour chaque sexe ; on trouve en effet :

	Salaires espèces	Coût de la vie	Total
Hommes	1 ^f 28	1 ^f 07	2 ^f 35
Femmes	0 82	0 94	1 76
Rapports pour 100	64 %	88 %	75 %

De plus, tandis que les salaires espèces des hommes diminuent de moitié en hiver (0^f 43) par rapport à l'été (0^f 86), les salaires des femmes ne diminuent guère que du tiers (0^f 34 contre 0^f 48). Le salaire d'hiver de la femme 1^f 30 (y compris le coût de la vie) correspondrait donc au salaire minimum.

Norvège

On trouve dans *Statistik aarbok for kongeriket norgeretiende aargang 1910* (p. 124 et suivantes), des chiffres qui permettent de suivre la variation du rapport des salaires des deux sexes dans les villes et dans les campagnes pour les textiles qui

emploient concurremment les hommes et les femmes. La figure 10 donne la valeur comparée des salaires, et la figure 11 le rapport pour cent.

**NORVÈGE. — Variation des salaires
d'ouvriers des textiles**

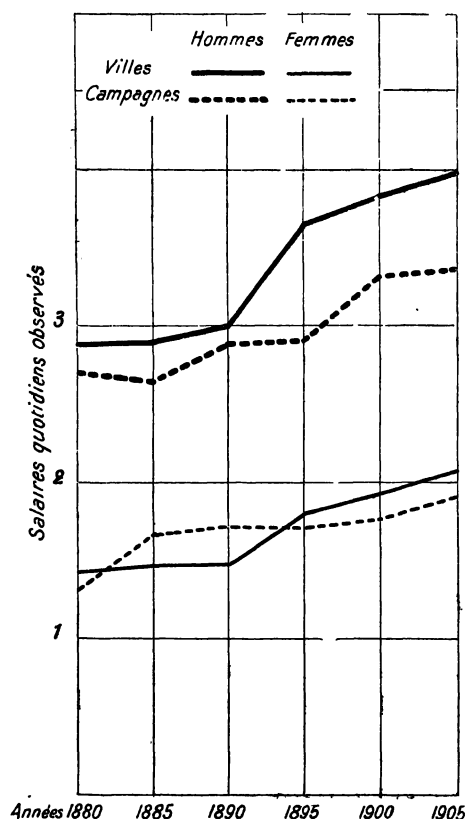


Fig. 10. (L. P.)

NORVÈGE
**Variation du rapport des salaires
des deux sexes (textiles)**

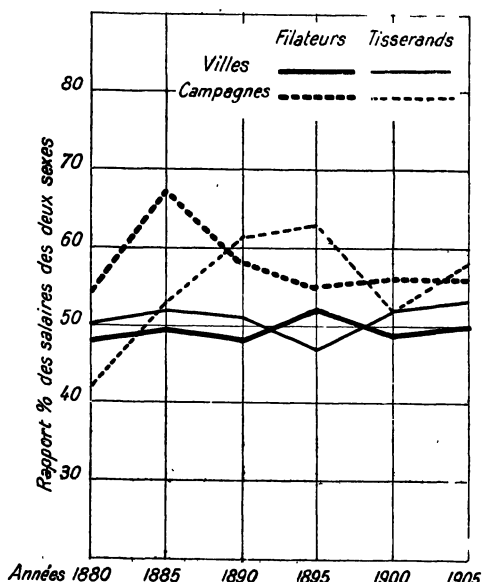


Fig. 11. (L. P.)

Comme au Danemark le rapport se relève sensiblement si, au lieu de considérer le salaire espèces seul, on augmente ce dernier des avantages résultant de la nourriture et du logement des domestiques.

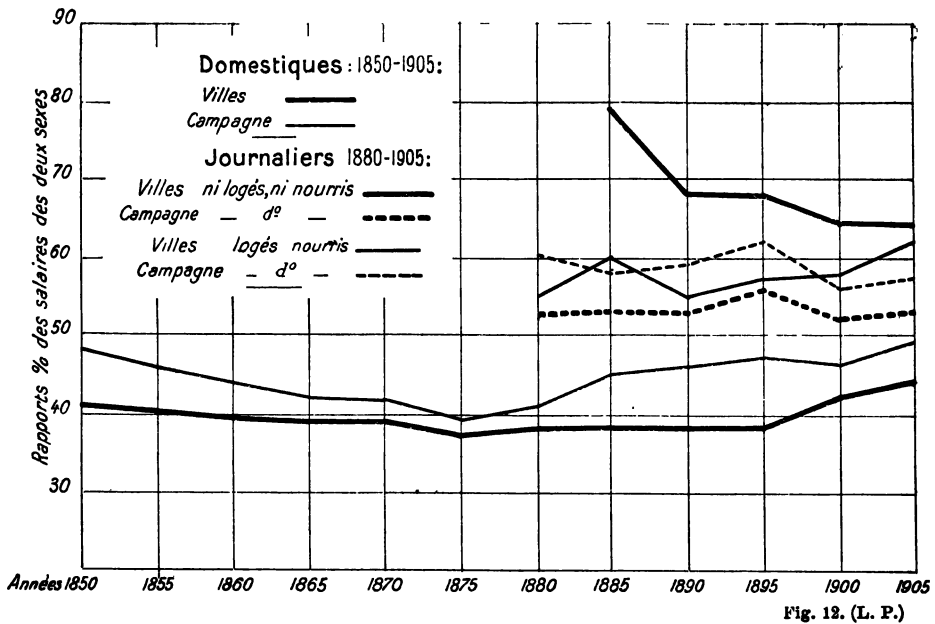
Le graphique 12 ci-après indique cette variation en distinguant encore les villes et les campagnes.

Le Bureau central de statistique a publié en 1906 et 1908 le résultat d'enquêtes spéciales sur la situation des ouvrières et des domestiques :

1° *Arbeids og Lønningsforhold for Syersker i Kristiania tilligemed Oplysninger angaaende Lønninger i andre kvindelige Erhverv i Norge*, et 2° *Arbeidslønninger* (1905).

Le premier volume est consacré aux couturières et il donne des indications très précieuses analogues (et parfois plus complètes) à celles fournies par l'enquête de l'Office du travail français sur la lingerie et le travail à domicile. Citons notamment la variation des salaires d'après l'âge et le temps de service dans l'industrie, résumée dans un tableau à double entrée ; et l'augmentation du salaire par âge pendant la période 1894-1904.

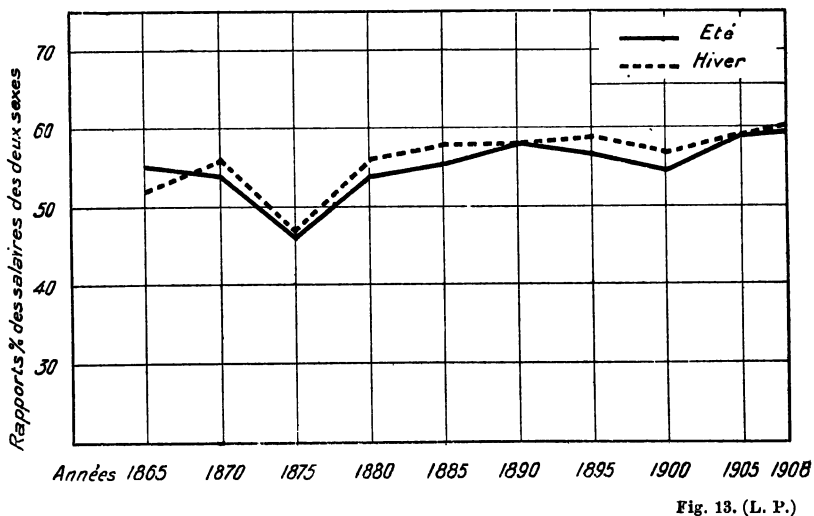
NORVÈGE. — Variation des salaires



Suède

Les statistiques de la Suède permettent également de dresser un graphique de la variation du rapport des salaires féminins et masculins pour l'agriculture et depuis 1865.

SUÈDE. — Variation du salaire des ouvriers agricoles



Nous n'avons trouvé de comparaisons de salaires industriels que pour l'imprimerie pour laquelle on donne un détail par nature de travail, mais le nombre de personnes recensées dans certaines catégories est tellement faible qu'il est impossible de faire

des comparaisons utiles, et il faut s'en tenir aux moyennes générales qui sont les suivantes :

Salaire moyen quotidien (homme).	6 ^f 11
— — — (femme).	3 73, soit un rapport de 60 %

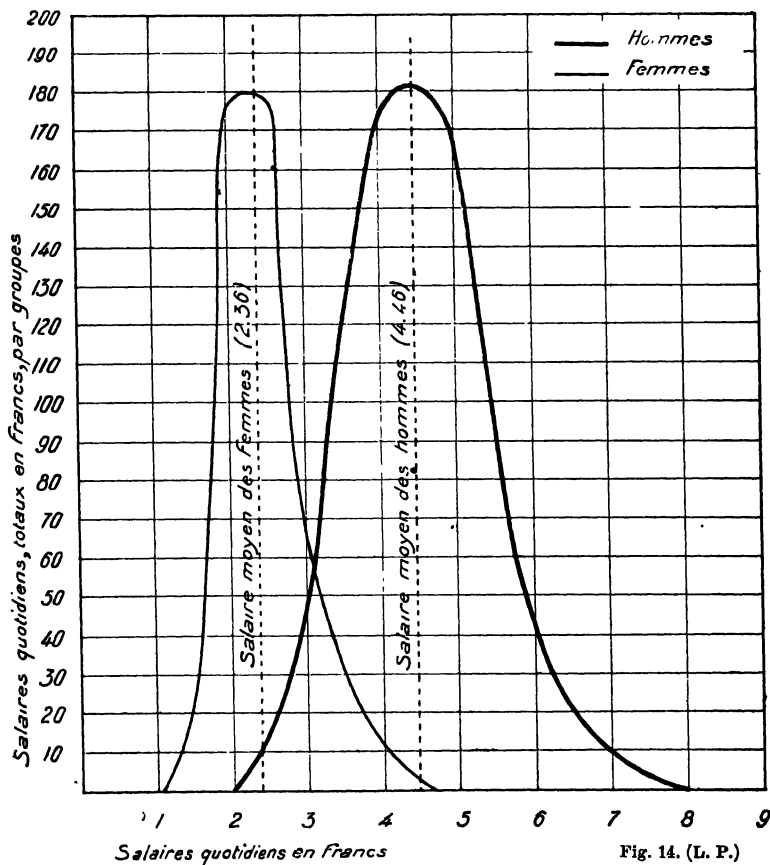
Empire allemand

Les statistiques allemandes donnent des renseignements sur la répartition de 150.000 salariés d'après les taux de salaires pour les hommes seulement ; on constate une augmentation de 13 % des salaires pour la période 1906-1909.

Nous avons pu relever par certaines catégories de salariés les salaires des deux sexes et faire la comparaison.

Le graphique (fig. 14) est relatif à l'ensemble des ouvriers observés (38.292, dont 34.779 hommes et 3.513 femmes) ; il donne un salaire moyen de 4,46 pour les hommes et de 2,36 pour les femmes soit un rapport de 53 %.

ALLEMAGNE. — Salaires des ouvriers des manufactures



Si l'on compare les diverses industries occupant en même temps des hommes et des femmes, on obtient les salaires quotidiens suivants :

	Hommes	Femmes	Rapport
Industries chimiques	4 ^r 76	2 ^f 72	57 %
Textiles	4 82	2 69	56
Papier.	3 94	2 31	59
Briqueteries	4 55	2 35	52
Chauffage	4 01	2 17	54

La comparaison ne peut pas être faite plus complètement pour les manufactures de tabacs, pour lesquelles on possède cependant la répartition des ouvriers par taux de salaires : on n'a, en effet, que 2.091 salariés et 1.126 femmes.

Si l'on considère l'ensemble des ouvriers du tabac, on trouve que les salaires moyens quotidiens sont :

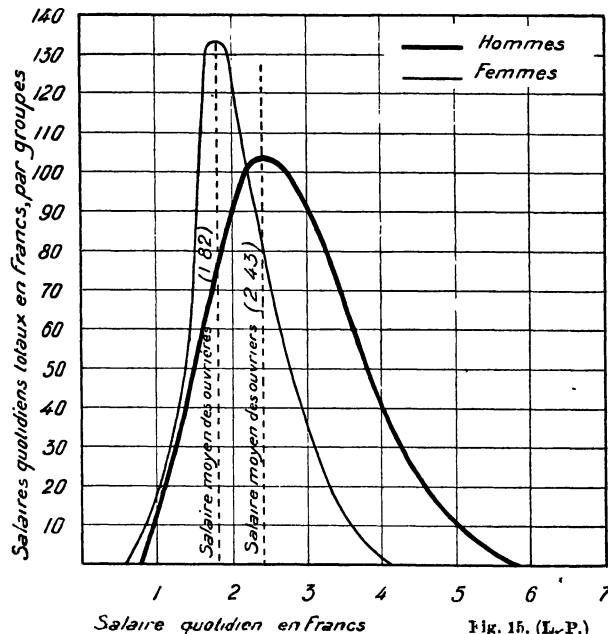
	Hommes	Femmes	Rapport
Fabricants de cigares.	4 ^f 61	3 ^f 39	74 %
Metteurs en boîte	3 90	3 24	83

Les statistiques de l'Allemagne distinguent les salaires au temps et les salaires aux pièces, en faisant ressortir des prix respectifs de 60 et 84 centimes à l'heure. Il aurait été intéressant de pouvoir examiner les résultats de pareille distinction en ce qui concerne les salaires féminins : malheureusement, rien ne fait connaître le mode de travail des femmes ; cependant les statistiques des chemins de fer de Prusse montrent que les salaires féminins sont compris entre les salaires à l'heure et les salaires aux pièces des employés ou ouvriers, ce qui semblerait indiquer que les femmes travaillent aux pièces ; quoique cette statistique soit particulièrement instructive, en raison de son étendue, elle ne renferme aucun renseignement sur le sujet qui nous intéresse spécialement.

Le Grand-Duché de Bade donne des chiffres relatifs aux manufactures de tabacs en distinguant les employés d'après leurs salaires.

GRAND-DUCHÉ DE BADE

Salaires dans les manufactures de tabacs



Si l'on prend les salaires moyens on trouve :

Hommes. . .	2 ^f 43	Femmes. . .	1 ^f 82	Rapport. . .	75 %
-------------	-------------------	-------------	-------------------	--------------	------

Les nombres de salariés de diverses industries (textiles, par exemple) sont trop faibles pour que l'on puisse tirer des renseignements utiles.

Le Wurtemberg fournit des statistiques qui paraissent confirmer l'idée que nous avons émise plus haut, relative au genre de travail des femmes :

Sur 18.681 salariés, on trouve 13.724 hommes et 4.957 femmes, mais tandis que pour 8.646 hommes au temps, on compte 5.078 hommes aux pièces, c'est-à-dire une répartition de 63 % et 27 %, on compte : 1.835 femmes au temps et 3.122 femmes aux pièces, soit une répartition de 37 et 63 sur 100 femmes.

De plus, si l'on calcule les moyennes de salaires des hommes et des femmes, on trouve :

	Hommes	Femmes	Rapport
Salaires au temps	3 ^f 43	2 ^f 26	66 %
Salaires aux pièces.	5 22	2 51	48

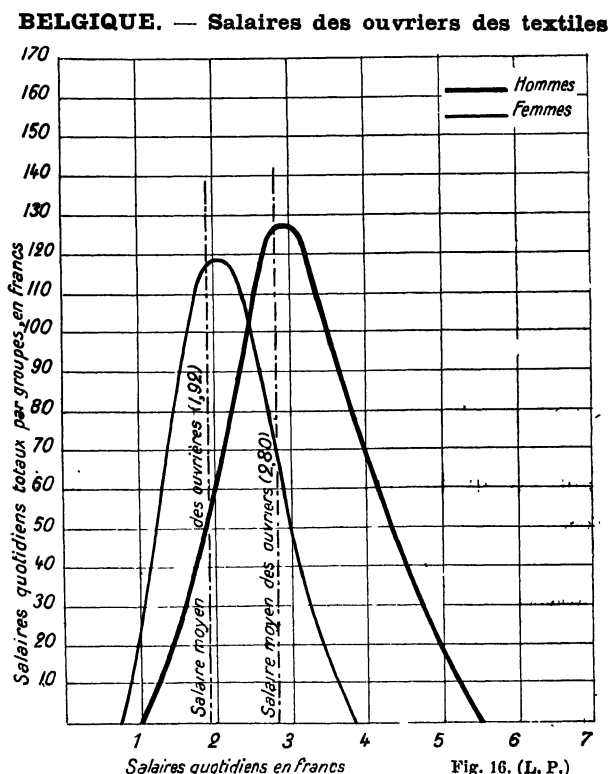
Ces chiffres paraissent montrer que la productivité des femmes est inférieure à celle de l'homme.

Les statistiques afférentes à la ville de Berlin ne permettent pas de comparer les salariés à l'aide de graphique. Pour trois métiers qui comprennent à la fois des hommes et des femmes, le salaire moyen quotidien ressort à 5^f 38 pour les hommes et 2^f 64 pour les femmes, soit un rapport de 49 %.

Belgique

Les statistiques de l'Office du travail de Belgique sont assez complètes et permettent de distinguer les salariés d'après le taux des salaires et leur industrie.

La répartition générale relative à l'industrie textile et s'appliquant à 27.754 hommes et 27.629 femmes peut être représentée comme suit :



Le salaire moyen quotidien ressort à 2' 80 pour l'homme et 1' 92 pour la femme, correspondant à un rapport de 69 %.

On ne peut passer sous silence, quand on étudie l'industrie textile en Belgique, les beaux travaux de Varlez sur les salaires à Gand. Malheureusement, le très faible nombre d'observations ne permet pas de faire une comparaison graphique, mais on peut toutefois indiquer la variation du rapport des salaires des hommes et des femmes.

Le graphique 17 montre l'augmentation des salaires des deux sexes, mais i indique surtout l'accroissement du rapport, qui passe de 59 % en 1850 à 77 % en 1885.

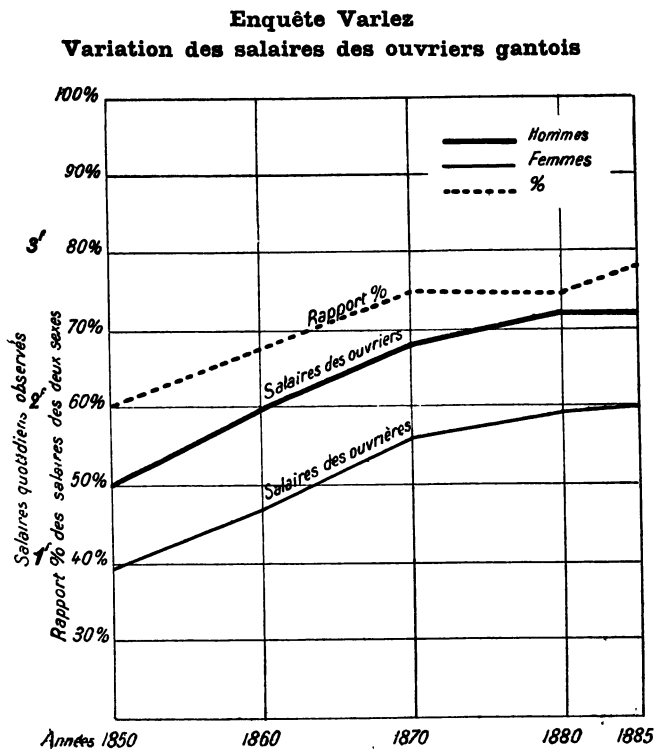


Fig. 17. (L. P.)

France

Les statistiques concernant la France datent de l'enquête de l'Office du travail de 1893.

Le tableau suivant, extrait du tome IV, p. 38-39, donne des indications sur le rapport des salaires.

Industries	Salaires moyens habituellement observés et par journée de travail		Rapport pour cent	Nombre de femmes sur 100 unités
	Hommes	Femmes		
II A) Mines	4' 15	1' 65	40	5
II B) Carrières	3 40	1 00	29	2
III Produits alimentaires	3 65	2 00	55	17
IV Industries chimiques	3 70	1 85	50	8

Industries	Salaires moyens habituellement observés et par journée de travail		Rapport pour cent	Nombre de femmes sur 100 unités
	Hommes	Femmes		
V A) Papier.	3 ^f 55	1 ^f 70	48	36
V B) Livre	4 20	2 15	51	21
VI Cuirs et peaux	3 70	2 10	57	20
VII A) Textiles	3 45	2 10	61	46
VII B) Tissus et étoffes.	3 60	1 90	53	49
VIII Gros ouvrages en bois.	3 75	1 90	51	2
VIII Ébénisterie.	3 65	1 55	43	26
IX A) Métallurgie.	4 10	1 55	38	1
IX B) Ferronnerie.	4 15	1 95	47	10
IX B) Chaudronnerie.	4 25	1 90	45	1
IX B) Métaux communs	4 25	1 95	46	17
IX C) Métaux nobles	4 00	1 75	44	15
X A) Taille des pierres précieuses.	4 65	5 15	111	15
X A) Taille des pierres	3 25	2 10	65	10
X B) Éclairage électrique	4 20	„	„	„
X B) Constructions en pierres.	3 60	1 15	32	„
X C) Travail des pierres.	4 00	1 95	49	12
Moyenne.	3 ^f 90	2 ^f 10	54	18

Cette même enquête a rappelé le mouvement des salaires dans l'industrie depuis cinquante ans. Le graphique 18 reproduit celui qui a été publié dans ce travail.

Variation des salaires en France. — Enquête de 1893

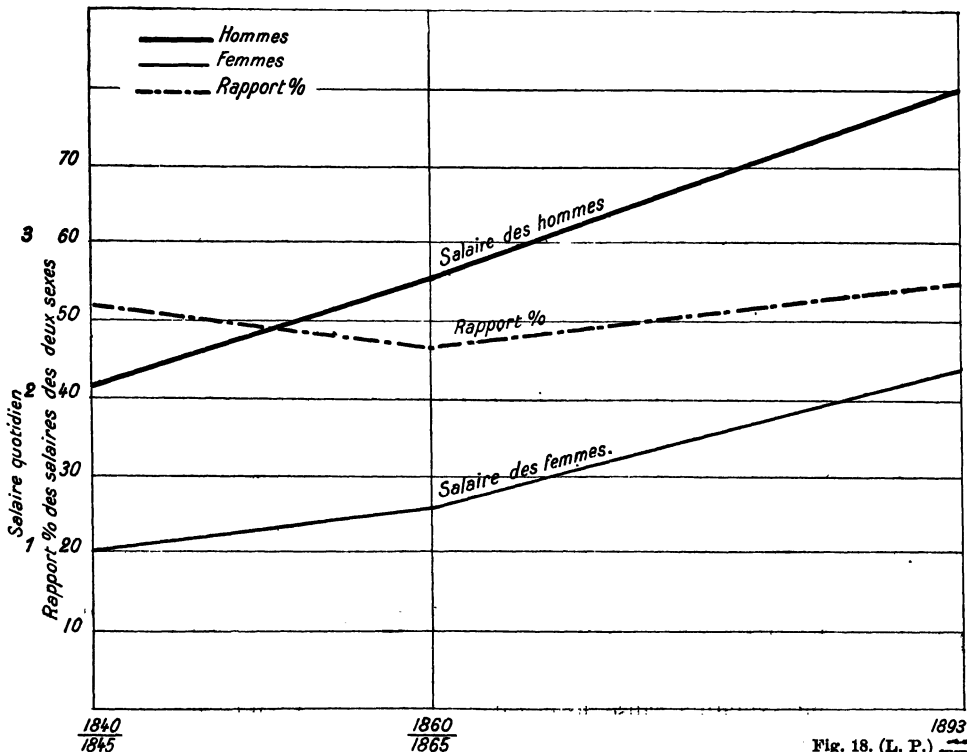


Fig. 18. (L. P.)

Ce même graphique est résumé dans le tableau ci-après :

	Hommes	Femmes	Rapport
Enquête 1840-1845	2' 07	1' 02	52 %
Enquête 1860-1865	2 76	1 30	47
Enquête 1893	4 00	2 20	55

L'Annuaire statistique de la France donne également des renseignements fort instructifs sur les salaires comparés de l'homme et de la femme dans l'industrie sucrière. On assiste à une évolution extrêmement curieuse et qu'il est intéressant de signaler en distinguant les fabriques de sucre des raffineries.

Dans les fabriques, on comptait en 1882, 49.100 hommes contre 8.398 femmes, soit une proportion de 15 %; en 1909, dernier exercice connu, les nombres respectifs sont 33.623 et 1.966, soit un rapport de 6 %; la diminution du personnel total provient de la crise sucrière d'une part, et du perfectionnement de l'outillage d'autre part. Quant à la diminution du nombre de femmes, elle paraît due presque entièrement à ce dernier motif.

Pour les raffineries, au contraire, le nombre de femmes augmente considérablement : en 1882, on compte en effet 7.592 hommes contre 263 femmes, soit un rapport de 3 %; tandis qu'en 1909 on trouve 5.564 hommes et 634 femmes, soit un rapport de 10 %. Les salaires quotidiens sont passés de 1882 à 1909, de 3' 09 à 4' 26 pour les hommes et de 2' 02 à 2' 33 pour les femmes.

Le rapport des salaires passe de 51 % en 1882 à 55 % en 1909, ce rapport tend à augmenter, mais bien faiblement.

Enfin, les Conseils de prud'hommes ont donné des renseignements sur quelques professions exercées concurremment par des hommes et des femmes :

	Hommes	Femmes	Rapport
Ouvriers en peignes	5'	3' 00	60 %
Vermicelliers	3,50 à 4	2 à 3,50	73
Bonneterie	5	2 50	50
Bijoutiers	6	4 00	80
Filatures	3	2 25	75
Tisserands à la main (moyenne) travaillant chez eux.	2	1 25	62
Sparterie	4	2 00	50
Chapellerie	4	1 50	38
Salaisons	3,50 à 5	1,50 à 3	53

Italie

Les statistiques de l'industrie textile donnent la répartition de 155.150 femmes par classes de salaires.

Bien que les hommes n'y figurent pas, il nous a paru intéressant de former le graphique représentatif à cause de la valeur extrêmement faible du salaire moyen qui ressort seulement à 1,13.

ITALIE

Salaires des ouvrières des textiles

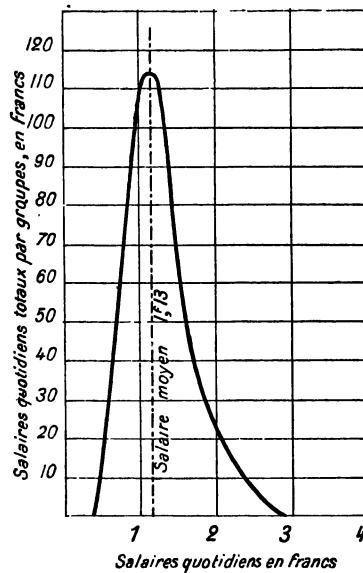


Fig. 19. (L. P.)

Autriche-Hongrie

Les statistiques relatives à l'agriculture permettent de suivre depuis 1896 les variations du rapport des salaires des deux sexes pendant les diverses saisons et en tenant compte ou non du logement et de la nourriture.

Comme on l'a déjà constaté précédemment, le rapport est sensiblement plus élevé quand on tient compte de la nourriture.

Les statistiques afférentes aux manufactures de tabacs se rapportent à 1.185 hommes et 27.581 femmes pour la période 1896-1908.

Le nombre trop faible d'observations relatives aux hommes ne permet pas de donner une représentation graphique.

On constate seulement que le rapport des salaires diminue pendant cette période, car il tombe de 71 % à 69 %.

HONGRIE. — Variation des salaires des ouvriers agricoles

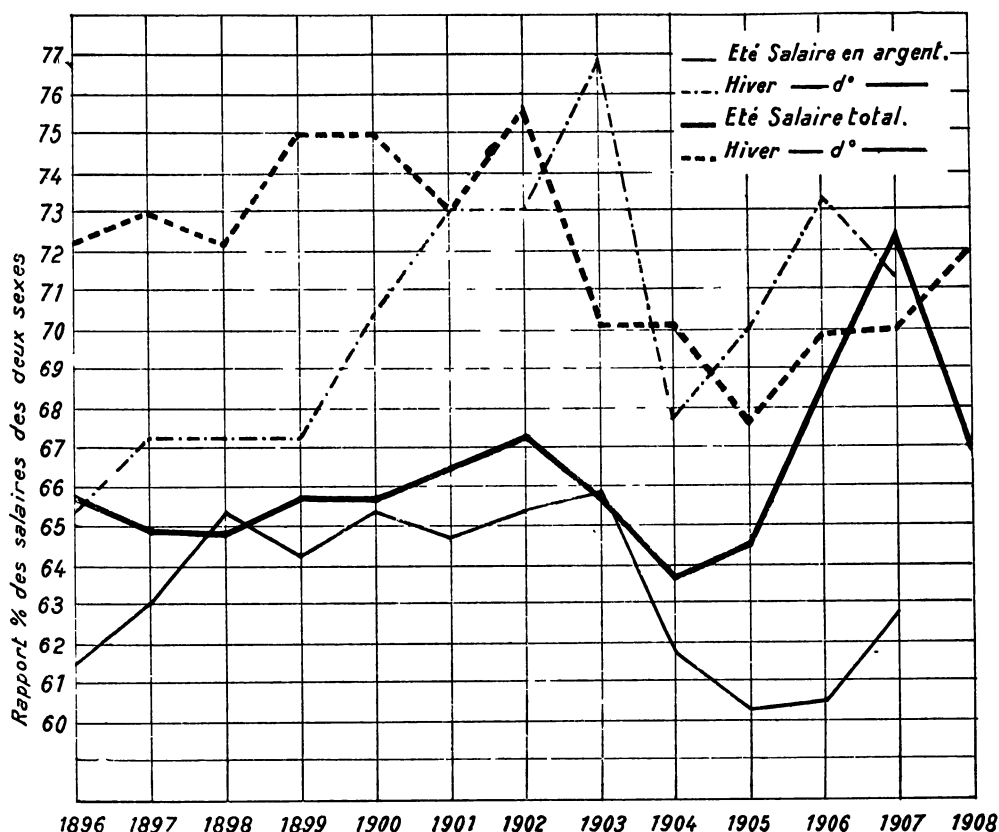


Fig. 20. (L. P.)

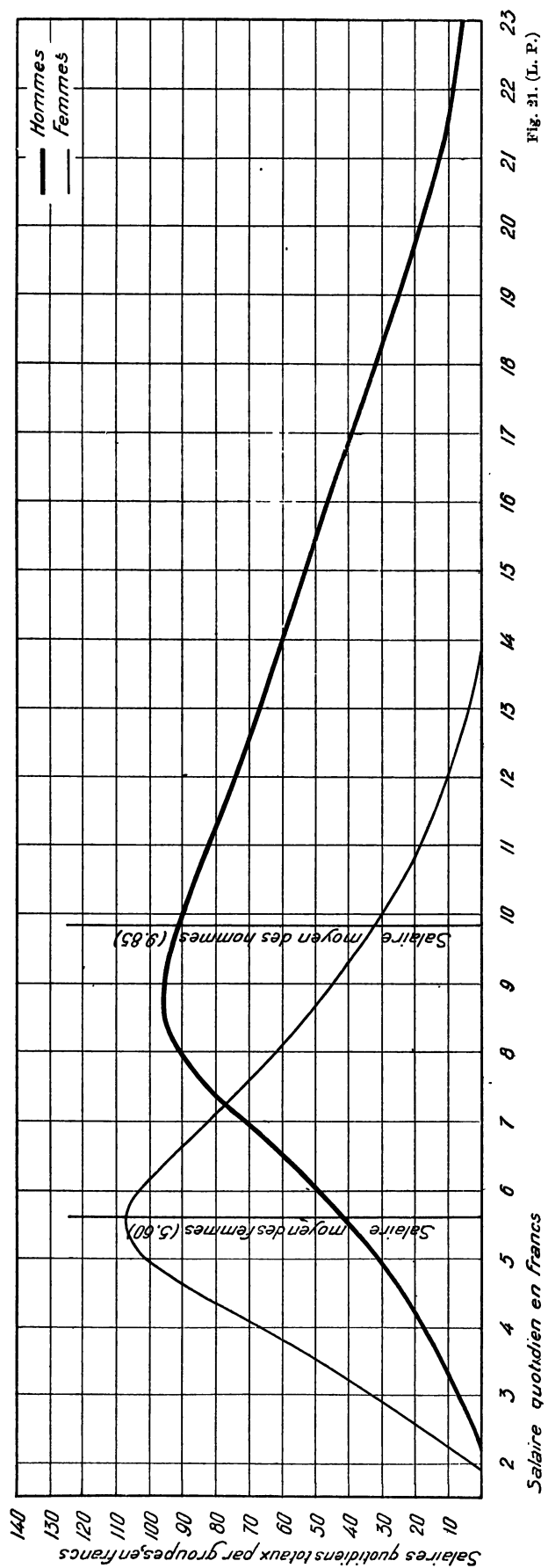
États-Unis

Les statistiques des États-Unis, établies d'après un nombre important d'individus, permettent de tracer un graphique de répartition par valeur de salaire. Elles correspondent à 2.062.448 hommes, dont le salaire moyen est de 9^f 85, et à 376.491 femmes, dont le salaire moyen est de 5^f 60. Le rapport est : 57 %.

Si de plus, on cherche les différentes industries occupant des salariés des deux sexes on peut dresser le tableau ci-après relatif à des salaires hebdomadaires :

	Hommes		Femmes		Rapport o/o
Coton.	95.025	6 ^f 77	81.937	5 ^f 28	78
Bonneterie.	11.558	7 80	29.502	5 27	68
Laine.	21.243	8 63	20.138	5 93	69
Lainages	27.202	8 75	14.515	6 07	69
Chaussures	59.142	10 40	34.195	6 65	64
Vêtements hommes . .	13.095	10 71	27.485	5 33	50
Vêtements femmes . .	13.205	12 01	26.735	6 00	50
Imprimerie (journaux) .	49.642	11 51	13.093	5 22	45
Imprimerie (livres) . .	39.345	11 33	11.988	5 73	51
Tabacs	46.680	9 75	34.374	5 23	54
Conserve de fruits. . .	16.717	8 00	21.661	4 73	60
	8 ^f 49		5 ^f 03		59

ÉTATS-UNIS. — Salaires moyens généraux



Royaume-Uni

Le rapport annuel publié par le *Board of Trade* donne divers renseignements sur les salaires des deux sexes ; les chiffres qui suivent sont extraits de *Fourteenth abstract of Labour Statistics, 1908-1909*, publié en 1911.

Nous ne citons que les chiffres relatifs aux salariés à temps normal, bien que le rapport indique également ceux correspondant à des temps divers supérieurs ou inférieurs, mais il y a très peu de différences dans les rapports et même dans les salaires unitaires réels.

	Hommes	Femmes	Rapport %
Industrie du coton	6 ^f 19	3 ^f 92	63
— de la laine	5 63	2 91	52
— du lin	4 69	2 25	48
— du jute	4 53	2 81	62
— de la soie	5 39	2 34	44
— de la bonneterie	6 59	2 99	45
— de la dentelle	8 29	2 81	34
Autres industries textiles	5 05	2 27	45
Blanchiment, teinturerie, etc.	5 81	2 60	45
Robes et modes	6 65	3 23	49
Taillieurs (confection)	6 70	2 71	41
— (commande)	7 03	2 97	42
Chemisiers, blousiers	6 26	2 80	45
Bottines, chaussures	6 02	2 74	46
Chapeaux soie et feutre	7 19	3 39	47
Autres métiers de vêtements	6 19	2 90	47
Blanchissage (usine)	5 50	2 70	49
— (petits métiers)	4 72	2 67	57

Il faut signaler particulièrement les rapports correspondant à des métiers dans lesquels les femmes font nettement concurrence aux hommes et sont payées aux pièces : les statistiques sont peu explicites à ce sujet, mais nous avons trouvé trois comparaisons parfaitement nettes :

Tisserands	Métiers conduits	Salaires hommes	Salaires femmes	Rapports %
Coton.	4	5 ^f 23	4 ^f 91	94
Laine.	1	5 40	3 34	62
Lin	2	3 08	2 42	79

Il est difficile de conclure, mais il semble que plus la machine intervient et plus le salaire de la femme augmente, par rapport à celui de l'homme.

De plus, les statistiques (p. 248, 249) indiquent clairement que la main d'œuvre féminine tend à remplacer la main-d'œuvre masculine dans les textiles ; on comptait, en effet, sur 100 employés :

	Hommes	Femmes	
En 1885.	38	62	(1.075.751 employés au total)
En 1907.	36	64	(1.087.223 —)

IV. RÉSUMÉ

La comparaison des courbes de répartition de salaires montre que les gains des femmes sont plus groupés que ceux des hommes autour des moyennes — la base de la courbe est relativement petite par rapport à la hauteur — ce résultat paraît dû à la spécialisation des femmes dans certains travaux d'importance à peu près égale, et, très probablement aussi, à la faible quantité de femmes dirigeant les travaux ; les recherches faites à ce sujet donnent des résultats très imprécis et incomplets (le Danemark fournit quelques renseignements).

On peut remarquer également que, dans les faibles salaires, les courbes des deux sexes ne sont pas très éloignées ; les salaires des garçons et des filles sont en effet assez voisins (le rapport est à peu près 90 %) et, même, dans certains cas, à âge égal, le salaire de la fille est supérieur à celui des garçons ; cette différence est-elle due à une plus grande habileté et par suite à une productivité plus considérable ? Rien ne permet de conclure.

Pour arriver à tirer des indications intéressantes de ces courbes, il faudrait pouvoir en construire un assez grand nombre et essayer de faire une courbe moyenne, une sorte de « photographie composite » qui donnerait l'allure générale du groupement — les renseignements statistiques actuels ne permettent pas d'en établir plus que nous n'en avons fait, à moins de se servir de nombres d'observations trop faibles.

En ce qui concerne les valeurs intrinsèques des salaires masculins et féminins, il ne peut être question de faire des comparaisons, car il faudrait mettre en regard le coût de la vie, comme on a essayé de le faire dans *Enquiry of Cost of Living* publié par le *Board of Trade* pour l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Belgique. Mais la comparaison des rapports des salaires présente un certain intérêt malgré l'incertitude des chiffres, en faisant néanmoins des réserves sur les conclusions que l'on pourrait en tirer.

Ce rapport serait voisin de :

60 à 70 % en Russie.	50 à 60 % en Belgique.
65 en Danemark.	60 en France.
55 à 60 en Norvège.	65 en Autriche-Hongrie.
60 en Suède.	60 aux États-Unis.
50 à 60 en Allemagne.	55 en Angleterre.

Ce rapport dépasse très rarement 75 % et se tient, en définitive, assez voisin de 60 %, sans d'ailleurs que l'on puisse établir un avantage nettement marqué en faveur des femmes célibataires ou veuves, qui ont les mêmes besoins que les hommes célibataires ou veufs traités comme les hommes mariés.

Ces différences sont-elles dues à la moins grande productivité de la femme ou à sa moindre défense provenant d'un manque d'organisation professionnelle ? Les enquêtes n'ont pas été dirigées dans le but de répondre à cette question cependant intéressante, puisqu'elle concerne au moins 30 % des salariés : il faut souhaiter que les statistiques futures permettent de serrer de plus près la question que le mouvement féministe rend de plus en plus actuelle et pressante.

L. DE PISSARJEVSKY.